

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DES
PRODUCTIONS ANIMALES

DIRECTION GENERALE

PROGRAMME D'APPUI
STRUCTURANT DE DEVELOPPEMENT
PASTORAL

Unité – Travail – Progrès

وحدة – عمل – تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

وزارة الثروة الحيوانية
والإنتاج الحيواني

الإدارة العامة للثروة

الحيوانية والإنتاج

الحيواني

TERMES DE REFERENCE

Appui méthodologique pour la sécurisation du foncier pastoral en lien avec les activités d'aménagement de l'espace agro-pastoral dans le Moyen Chari et le Mandoul

1- Contexte et justification de la mission

La Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) a réalisé entre 2013 et 2016 un certain nombre d'études prospectives notamment le pastoralisme et changement climatique, la pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale au niveau national et régional, la stratégie de développement pastoral pour l'ensemble du Tchad où huit axes stratégiques ont été définis ainsi que douze grandes unités pastorales homogènes. Ces processus d'orientation de politique nationale sectorielle concernant le pastoralisme tchadien ont été certes animés par la Plateforme pastorale mais a bénéficié surtout de l'appui des différents Partenaires Techniques et Financiers : AFD, UE, FIDA et DDC. Ces réflexions autour de la politique publique en matière de développement pastoral a suscité la mise en place au sein de la PPT des groupes de travail entre autres le groupe de travail "sécurisation du foncier agro-pastoral". Ce groupe de travail est chargé d'alimenter la réflexion sur les démarches et les politiques publiques permettant de garantir une meilleure sécurisation du foncier pastoral au Tchad.

L'étude prospective en question était prévue lors de la formulation du PASTOR pour tenir compte de la promulgation probable du Code Pastoral et faciliter ainsi l'élaboration des décrets d'application les plus utiles à son application dans le domaine de la sécurisation du foncier agro-pastoral. A l'absence du Code Pastoral, elle privilégiera davantage l'appui méthodologique aux consortia dans la sécurisation du foncier pastoral en lien avec les activités d'aménagement de l'espace agro-pastoral. Plusieurs activités d'accompagnement des conventions locales sont envisagées par les consortia. Cependant, celles-ci méritent un accompagnement du point de vue de la démarche de concertation en faisant référence au droit négocié entre les acteurs locaux, en lien avec les textes existants, notamment la loi 14 qui ouvre des perspectives de reconnaissance réglementaires des conventions locales. Il s'agit là, de saisir l'opportunité qu'offre un document juridique souvent considéré par les populations locales comme « droit imposé » qui traite de la gestion des ressources naturelles pour introduire la notion du « droit négocié » qui résulte du compromis issu de la négociation.

L'appui envisagé devrait également aider la PPT à définir sa stratégie d'actions sur le foncier pastoral en mettant en perspective les évolutions du contexte actuel dominé par l'abandon du Code Pastoral, la

promulgation prochaine de la Loi Agro-sylvo-pastorale et Halieutique, la préparation éventuelle d'un projet de code rural et de code foncier...

En plus, le groupe de travail de la PPT accueille en ce moment deux étudiants du Centre Régional d'AGRHYMET en année de Master Professionnel en Pastoralisme, traitant deux sujets complémentaires sur la sécurisation du foncier pastoral dans la Province de Mandoul: l'un aborde la question de la sécurisation du foncier pastoral à travers les aménagements et l'autre à travers les accords sociaux. La mission permettra également à aider les étudiants à mieux cerner leur problématique et améliorer leur approche méthodologique.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette mission d'appui méthodologique, objet des présents termes de référence

2- Objectifs de la mission

Cette mission vise deux grands objectifs :

1. Alimenter la réflexion du groupe de travail de la PPT sur la question de la sécurisation du foncier agro-pastoral en tenant compte de l'expérience du projet de code pastoral et du processus plus récent de Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale et Halieutique. Il s'agit ici à partir des échanges et des enjeux partagés au sein de la PPT de dégager des pistes d'action pertinentes pour des avancées à appuyer par le PASTOR (amélioration de la LOAH, projet de loi foncière, décrets d'application Loi 14...).
2. Analyser les enjeux avec les acteurs locaux du Moyen Chari et du Mandoul de sécurisation du foncier pastoral par une entrée de droit négocié sur les ressources foncières et environnementales (agro-pastorales) de manière à dégager une démarche de co-construction de convention locales assurant un accès négocié aux espaces agro-pastoraux, dans le prolongement des orientations de la Stratégie nationale de Développement pastoral. A partir des constats et propositions élaborer les recommandations pour le plan d'action annuel des consortia

3- Démarche et méthodes

Au niveau central, l'équipe de la mission devra travailler étroitement avec le MEPA, le Ministère en charge de l'Agriculture, le Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Pêche, la PPT et les autres acteurs qui ont accompagné la réflexion sur le foncier agro-pastoral, mais aussi avec la Coordination du PASTOR (SE, ATMO, ATR, etc.) et les Bailleurs du PASTOR (AFD, UE).

Au niveau régional, l'organisation de la mission relèvera du consortium d'ONG opérateur du PASTOR, avec un appui de l'Assistance Technique Régionale. Pour aboutir à des directives opérationnelles consensuelles, les différents acteurs régionaux seront concernés : principalement les autorités administratives et coutumières, les responsables des services déconcentrés, les différentes Organisations Professionnelles d'Éleveurs.

Des rencontres avec les acteurs régionaux seront nécessaires pour conduire les travaux d'analyse des situations foncières sur les sites retenus...

4- Produits et livrables de la mission

La mission produira un rapport de mission répondant aux objectifs attendus de la mission. Il sera transmis et relu afin de prendre en considération les remarques de la Coordination et de l'équipe du PASTOR et des services concernés (MEPA, MA, PPT).

5- Composition de l'équipe

La mission mobilisera l'équipe suivante :

- Olivier Barrière, EI3-CT Juriste foncier pastoral
- Ivere Togueyam, EN3-CT Juriste foncier pastoral
- Ousman Mahamat Saleh EN2-CT Aménagement pastoral

6- Calendrier

La mission de l'expert international est prévue du 23 oct au 11 novembre 2018 soit 20 jours y compris le jour de voyage aller. Cette mission comprend 8 jours en capitale et 12 jours de mission dans les régions du Moyen Chari et du Mandoul (PASTOR SUD). 5 jours supplémentaires sont prévus pour intégrer les travaux de préparation (2 jours) et de rédaction de l'expert principal (3 jrs). L'expert national sera mobilisé durant toute la phase de travail à NDjaména et sur le terrain soit un total de 21 jours, rédaction comprise.

Date	Activités	Expert Inter national	Expert National 1	Expert national 2
	Préparation desk	2		
Mardi 23 oct	Voyage Mpl Paris Ndjamena	1		
Mercredi 24 oct	Briefing coordination PASTOR Travaux avec le Secrétariat Exécutif de la Plateforme et le groupe de travail chargé de la question de la sécurisation foncière	1	1	1
Jeudi 25 oct	MEPA, Ministère Agriculture et MEEP (DHP et DSEOH),	1	1	1
Vendredi 26 oct	Rencontre avec les acteurs institutionnels Préparation de la mission de terrain	1	1	1
Samedi 27 oct	voyage N'Djamena – Moundou	1	1	1
Dimanche 28 oct	Visite site convention locale proche de Moundou Poursuite vers Sarh	1	1	1
Lundi 29 oct	Prise contact avec la DRDR Entretiens avec les	1	1	1
Mardi 30 oct	acteurs régionaux, l'ATR, CRA, RAPS-Mandoul, DRDR, OP	1	1	1
Mercredi 31 oct	Travaux sur le terrain avec les acteurs	1	1	1
Jeudi 1 nov	Travaux sur le terrain avec les acteurs	1	1	1
Vendredi 2 nov	Travaux sur le terrain avec les acteurs	1	1	1
Samedi 3 nov	Travaux sur le terrain avec les acteurs	1	1	1
Dimanche 4 nov	Synthèse à chaud sur place	1	1	1
Lundi 5 nov	Restitution aux acteurs (à Koumra)	1	1	1
Mardi 6 nov	Séances de travail avec les deux étudiants (à Koumra)	1	1	1
Mercredi 7 nov	Retour à Ndjaména	1	1	1
Jeudi 8 nov	Contacts complémentaires	1	1	1
Vendredi 9 nov	Atelier de partage des conclusions	1	1	1

Samedi 10 nov	Travaux de rédaction	1	1	1
Dimanche 11 nov	Travail interne à la mission et voyage retour	1	1	1
Mi-novembre	Rédaction desk	3	1	1
Total jours experts		25	20	20

7- Financement de la mission

Cet appui est prévu dans le contrat de l'assistance technique en appui à la maîtrise d'ouvrage AFD. Il constituera la première étape consacrée à l'appui à la mise en place d'une stratégie de la plateforme pastorale dans le domaine de la sécurisation du foncier pastoral et le développement d'une méthodologie de gestion concertée de l'espace au niveau des acteurs du PASTOR-SUD.